

PROTOCOLE D'ACCUEIL A L'ECOLE DE TEURTHEVILLE- BOCAGE

Conditions sanitaires relatives à l'accueil des enfants :

Conformément au protocole national sanitaire pour l'ouverture des écoles, l'accueil des élèves reposera sur les principes généraux suivants :

- 1) **Le maintien de la distanciation physique**
- 2) **L'application des gestes barrière**
- 3) **La limitation du brassage des élèves**
- 4) **L'assurance d'un nettoyage et d'une désinfection des locaux et matériels**
- 5) **L'information la communication et la formation**

Comme énoncé précédemment, les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. En effet, Les enfants doivent se présenter à l'école **sans aucun symptôme** pouvant s'apparenter à ceux du Covid- 19, en particulier fièvre même légère, toux, problèmes gastriques, même un rhume peut être considéré comme un premier symptôme.

Les parents s'engagent notamment à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez l'élève ou dans la famille de l'élève. Les parents sont notamment invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'école. En cas de symptômes ou de fièvre (37,8°C), l'enfant ne devra pas se rendre à l'école.

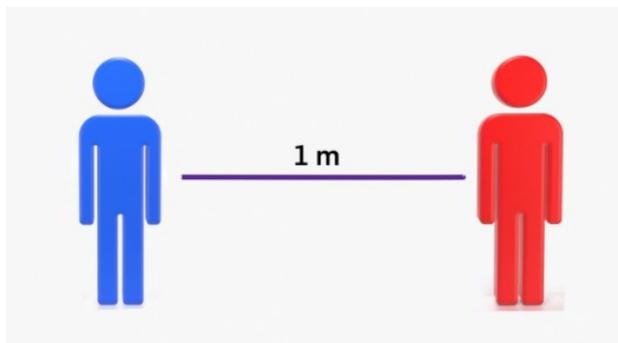
Les personnels devront procéder de la même manière.

Le maintien de la distance physique

La règle de distanciation physique, dont le principe est le respect d'une distance minimale d'un mètre entre chaque personne, permet d'éviter les contacts directs, une contamination respiratoire et/ou par gouttelettes.

Elle doit être respectée dans tous les contextes et tous les espaces (arrivée et abords de l'école, récréation, couloirs, préau, restauration scolaire, sanitaires, etc.)

Cette nécessité sera particulièrement difficile et contraignante pour tous les enfants particulièrement les plus jeunes. L'attention des parents est indispensable pour l'évaluation des plus jeunes à pouvoir respecter cette consigne sur une journée (ainsi que celles énoncées plus bas)



Appliquer les gestes barrières



Là encore, les parents ont un rôle capital pour que l'accueil soit sans risque ou le plus réduit possible.

Les parents devront veiller pour tous les niveaux mais en particulier en maternelle à vêtir leurs enfants de telle manière qu'ils puissent être autonomes, que chacun puisse ranger tout objet transitionnel (doudous, etc) individuellement. Une répétition quotidienne des consignes/gestes barrières dans un discours adapté doit aussi se faire à la maison.

Le lavage des mains est essentiel et devra être très fréquent. Il consiste à laver à l'eau et au savon toutes les parties des mains pendant 30 secondes, avec un séchage soigneux si possible avec une serviette en papier jetable ou sinon à l'air libre. Les parents sont invités à apprendre et entretenir cette habitude à la maison pour y préparer les enfants.

Le lavage des mains est notamment obligatoire :

A l'arrivée dans l'école (matin et au retour de la pause de midi)

Avant et après chaque récréation

Avant et après le repas.

Avant et après chaque passage aux toilettes (qui seront en accès distancié)

Après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué

Avant de sortir de l'école

L'usage des mouchoirs en papier jetables (penser à en fournir aux enfants tous les jours de présence) est indispensable ainsi que l'apprentissage de la procédure pour le jeter dans la poubelle dédiée qui aura un couvercle à pédale.

Le port des masques :

Le Conseil scientifique considère que :

- Pour les élèves en école **élémentaire**, le **port du masque n'est pas obligatoire** mais les enfants peuvent en être équipés s'ils le souhaitent et s'ils sont en mesure de le porter dans des conditions satisfaisantes. Un apprentissage de cet usage doit être fait à la maison également.

- Pour les élèves en école **maternelle le port du masque est interdit**, sauf pour les élèves présentant notamment des pathologies respiratoires chroniques sévères ou une immunosuppression, si leur état de santé le permet et en capacité d'en porter un.

Il appartiendra aux parents de fournir des masques à leurs enfants lorsque les masques seront accessibles aisément à l'ensemble de la population.

Des masques FFP1 seront disponibles dans les établissements pour équiper les enfants qui présenteraient des symptômes (qui seront en outre immédiatement isolés avant d'être pris en charge par leurs parents).

Tous les personnels enseignants et non enseignants porteront des masques dès qu'ils seront en présence d'élèves et le plus souvent possible.

Etat des lieux pour notre école en particulier :

- **Enfants à accueillir :** 25 pour la semaine de reprise

Maternelle : 3 (1 PS/ 2 MS)

GS/CP : 5 (2 GS/ 3 CP)

CE : 9 (6 CE1 /3CE2)

CM : 8 (4 CM1/4 CM2)

- **Locaux :**

Possibilité de ne faire que deux groupes

Groupe 1 : école maternelle : classe des maternelles + cour de l'école maternelle + jardin

Groupe2 : école élémentaire : classe des CM+ cour de l'école+ stade

- **Personnels enseignants :**

2 enseignants en présenciel (Mme Capiémont et Mme Fortin)

2 enseignants en distanciel(Mme Chevallier et Mme Frenes)

* Possibilité de roulement en fonction des semaines

- **Personnels agents communaux**

5 agents pour la gestion du péri- scolaire, accompagnement bus, gestion pause méridienne et désinfection des locaux

Organisation des groupes et calendrier

Pré-rentrée : nécessité de quatre journées pleines pour les enseignants et agents qui seront sur l'école :

Du 11 au 14 mai

Installation salles, désinfection, organisation des stocks de produits sanitaires et préparation des outils pédagogiques

Rentrée des élèves

Lundi 18 et mardi 19 mai et semaine suivante du 25 au 29 mai

Accueil de tous les enfants inscrits sur une organisation en deux groupes :

| | Groupe 1 | Groupe2 |
|---------------------|--|--|
| Encadrant(s) | Claire Fortin(enseignante) Janine Lebunetel (ATSEM) | Céline Capiémont (enseignante) Lisa Henry (vendredi 29 mai) |
| Nombre d'élèves | 10 | 15 |
| Sections des élèves | PS : 1- la sieste ne pourra pas être organisée pour cet élève MS : 2 CE2 : 3 CM1:4 | GS : 2 CP : 3 CE1 : 6 CM2 : 4 |
| Lieu d'accueil | Classe de maternelle | Classe des CM |

NB : Si le nombre d'élèves venait à évoluer à compter du 1er juin, les groupes pourraient être modifiés et les locaux également. Nous pourrions même être dans l'obligation d'accueillir les groupes par demi- semaine (ex : certains enfants lundi/mardi et les autres jeudi/vendredi), c'est ce qui se passe dans beaucoup d'autres écoles. Nous savons que cela risque de compliquer l'organisation des familles mais nous devons malheureusement nous adapter.

Les enseignantes chargées d'encadrer les groupes à l'école auront beaucoup de contraintes sanitaires à faire respecter, il se peut donc que l'enseignement pédagogique ne soit pas, dans un premier temps, la priorité. Nous vous demandons donc la plus grande indulgence vis à vis du personnel car il faudra du temps pour s'adapter et essayer de proposer des activités à tous. D'autre part, les élèves devront faire preuve d'autonomie car les enseignantes ne pourront pas s'occuper de tous les niveaux en même temps.

Les deux enseignantes qui ne sont pas présentes sur l'école : Mme Chevallier et Mme Frenes assureront le travail en distanciel pour l'ensemble des niveaux des enfants qui restent à la maison.

Il va de soi que les élèves à l'école et les élèves à la maison ne recevront pas forcément le même travail même si les enseignantes mettront tout en œuvre pour être le plus cohérentes possible.

Mme Frenes continuera d'assurer à distance tout le travail de direction : Vous pouvez la contacter pour toute question sur l'adresse mail de l'école : ce.0500675M@ac-caen.fr

Horaires et entrées et sorties des enfants

L'accueil des enfants sur le temps scolaire sera assuré aux horaires habituels de notre école : 09h-12h/ 13h45-16h45

Il est impératif de respecter les horaires (entre 08h50 et 09h le matin et entre 13h35 et 13h45 le midi, sortie de tous les élèves à 16h45 précises), en effet, un agent communal accueillera les enfants à la barrière et les orientera vers les salles de classe en respectant les distances.

Les parents doivent accompagner leur enfant jusqu'à la barrière où il sera procédé à une prise de température des élèves avec un thermomètre laser sans contact comme recommandé dans le protocole sanitaire.

Tout enfant qui dépasserait 37,8° de température ne pourrait pas être accueilli et devrait donc repartir avec sa famille.

Le matériel

Chaque enfant devra apporter et ramener son matériel (rien ne reste dans la classe), interdiction stricte de prêt de matériel entre élèves.

Chaque enfant arrive à l'école avec :

- une tenue pratique à mettre et enlever tout seul
- des baskets en cas de possibilité de faire du sport
- un cartable avec trousse et feutres/ les cahiers qui étaient restés à la maison
- un pique-nique dans un sac à part avec le nom de l'enfant
- une gourde ou bouteille d'eau
- possibilité d'amener leurs cahiers de jeux type coloriages, sudokus ou un livre (personnel) pour les moments d'autonomie

Chaque soir, les enfants repartent avec leurs affaires, il convient aux familles de les désinfecter tous les soirs

Protocole sanitaire à respecter par la commune

Avant réouverture de l'école , il aura été vérifié que :

- Nous disposons de masques, gels, savons et serviettes jetables en quantité suffisante
- Capacité d'aération dans chaque bâtiment (fenêtres doivent être utilisables : ouvrables et fermables facilement : classe CM, classe maternelle, bureau)
- Le nombre d'agents est suffisant pour assurer la surveillance des enfants sur pause méridienne : repas pris dans leurs salles+ agents pour désinfection de locaux et surveillance des enfants pendant le temps de la pause méridienne + nettoyage salles le soir, le midi
- Nous sommes en capacité d'assurer le respect strict des règles définies par le protocole sanitaire fourni par le Ministère de l'Education Nationale

[file:///C:/Users/Ecole%20TB/Downloads/Protocole%20sanitaire%20pour%20la%20r%C3%A9ouverture%20des%20%C3%A9coles%20maternelles%20et%20%C3%A9l%C3%A9mentaires%20-%20MENJ%20-%20203%20mai%202020%20\(1\).pdf](file:///C:/Users/Ecole%20TB/Downloads/Protocole%20sanitaire%20pour%20la%20r%C3%A9ouverture%20des%20%C3%A9coles%20maternelles%20et%20%C3%A9l%C3%A9mentaires%20-%20MENJ%20-%20203%20mai%202020%20(1).pdf)

Restauration

Pas de restauration collective sur notre école

Les élèves devront donc venir le matin avec leur « panier repas », type pique-nique, qui seront réceptionnés par un agent le matin lors de l'accueil des enfants et réfrigérés à la cantine.

Bien inscrire leur nom/ prénom et classe sur les pique-niques.

Merci de veiller à fournir un repas qui soit facile à débarrasser et à consommer.

Penser à fournir de l'eau en quantité suffisante, il ne sera pas possible de boire aux lavabos. Pas de boisson sucrée.

Les enfants prendront leur repas dans la même salle que celle qui leur est assignée dans la journée pour des raisons de désinfection. Ils seront surveillés par un agent communal sur ce temps de pause.

Les enfants pourront sortir s'aérer après avoir mangé, sous la responsabilité d'un agent et dans un secteur prédéfini : stade, cour, jardin et en respectant toujours les distances de sécurité.

Transport

Le transport est assuré pour les élèves domiciliés sur Brillevast et le Vast aux horaires habituels, la fiche relative au transport est consultable sur le blog de l'école.

Un agent accompagnera les enfants, les enfants peuvent **doivent porter un masque** et il devra être fourni par les familles.

TRES IMPORTANT

Les dispositions en cas de survenue de symptômes évocateurs avec ou sans fièvre chez un élève :

- Les symptômes évocateurs sont : toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc...
- **Dans ce cas, les dispositions suivantes seront prises**
- Isolement immédiat de l'élève avec un masque à dans la bibliothèque dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale (si les parents ne sont pas joignables).
- **Respect impératif des mesures barrière.** En cas de doute, un personnel de santé de l'éducation nationale sera contacté.
- Prise de la température avec un thermomètre sans contact
- **Appel sans délai des parents pour qu'ils viennent chercher l'élève en respectant les mesures barrières.**
- Rappel aux parents de la procédure à suivre à savoir : éviter les contacts et s'assurer, en lien avec le médecin traitant, de la réalisation d'un test de dépistage de leur enfant dans un centre prévu à cet effet.
- Le personnel de santé de l'éducation référent pour l'aide à l'analyse des contacts de l'élève sera prévenu pour aider à l'analyse des contacts sur les 48 heures précédent l'apparition des symptômes.
- Le processus opérationnel de suivi et d'isolement des cas contacts sera ensuite mis en œuvre selon les prescriptions qui seront définies par les autorités sanitaires. Les autorités sanitaires prendront le relais pour les relations avec la famille.
- Nettoyage dans le cadre du protocole habituel par les personnels des locaux et objets touchés dans les 48h précédentes.

En cas de test positif :

- Information de la mairie et des services académiques par le directeur. Les services académiques définissent en lien avec les autorités sanitaires les modalités de dépistage des autres élèves et personnels. Des dépistages pourront être organisés au sein de l'école ou de l'établissement selon les modalités définies par les autorités sanitaires et académiques.
- La famille est accompagnée dans l'évaluation du risque de transmission intrafamiliale par un médecin ou un membre de l'équipe mobile locale COVID-19 pour déterminer quelle est la stratégie d'isolement la plus adaptée étant donné le contexte.
- Information des personnels et des parents des élèves ayant pu entrer en contact avec l'enfant malade.

A la lecture de ce protocole, les parents doivent mesurer l'importance de veiller chaque jour à l'état de santé de leur enfant AVANT de le mettre à l'école. Bien entendu, en cas de survenue des symptômes à la maison, il est impératif de prévenir l'école.

Chacun doit mesurer que l'isolement préconisé pour les cas contacts pourrait impacter fortement le quotidien de l'école mais aussi et surtout de la famille de l'élève.

Ce fonctionnement est proposé en fonction des données actuellement connues ce jour (07 mai) et est susceptible d'être modifié en cas d'annonce émanant du Ministère.

Très conscients des lourdes contraintes que représente ce protocole qui fait désormais office de règlement intérieur exceptionnel de l'école de Teurthéville- Bocage, l'équipe enseignante ainsi que l'équipe municipale vous remercient par avance de votre collaboration.

**Je, soussigné(e)..... parents de(s) enfant(s)
....., certifie avoir pris connaissance du
présent règlement et m'engage à le respecter.**

Date :

Signature :